



Remboursement apres depart a la retraite de journée de pentecote

Par nani, le **04/10/2010** à **15:21**

Bonjour,

je suis a la retraite depuis le 1 avril 2010 je travaillais chez moi comme assistante maternelle pour une creche municipale et voila que la mairie me reclame mon jour du lundi de pentecote et cela depuis 2004 j'etais mensuallisé et n'ai jamais refusé de travailler ce jour la mais je n'ai pas eu d'enfant je voudrais savoir si cela est normal apres 6 MOIS de retraite surtout qu'il reconnait ne s'être aperçu de leur erreur que au mois de juillet. pour ma part est ce que j'ai le droit de ne pas rembourser mon employeur merci